THIRD LINE
PRIX DE DESIGN I GROUPE GPA

edition 01 I airbag
2026

APPEL À CANDIDATURES

RÈGLEMENT DU PRIX



LE PRIX THIRD LINE

Et si les matières automobiles sans filière de recyclage devenaient le nouveau terrain d'exploration des créateurs ?

C'est le pari du Prix de design Third Line, créé par le Groupe GPA, acteur industriel spécialisé dans le recyclage automobile, et son Fonds de dotation Léone & Edward Renaud. Pensé comme un rendez-vous biennal, Third Line invite artistes et designers à concevoir un projet de mobilier fonctionnel à partir de matières automobiles qui ne disposent d'aucune filière de recyclage à ce jour.
Cette première édition est consacrée à l'airbag.

L'objectif du Prix : faire de la matière non pas une fin de cycle mais le point de départ d'une nouvelle chaîne de valeur.

LE GROUPE GPA

Le Groupe GPA naît à Livron, dans la Drôme, en 1962, à l'initiative d'Edward et Léone Renaud, guidés par une conviction : le réemploi des pièces détachées est une solution à la fois écologique et économique. Dirigée aujourd'hui par la troisième génération familiale, l'entreprise est un acteur majeur du recyclage automobile en Europe. En 2019, elle devient le premier recycleur automobile à industrialiser le démontage et le traitement des véhicules grâce à une usine de pointe. En 2023, elle devient entreprise à mission, avec pour raison d'être « Recycler les mobilités en un futur désirable et solidaire », et elle est labellisée « Vitrine de l'Industrie du Futur ».

Quelques chiffres clés :

- Plus de 60 ans d'expertise dans le réemploi
- Plus de 400 collaborateurs et 30 métiers
- 45 000 véhicules hors d'usage traités en 2026,
- 99,7 % de la masse des véhicules recyclée ou valorisée
- 3 sites en France (Drôme, Oise, Maine-et-Loire)

POURQUOI CE PRIX

Certaines matières, souples ou composites, ne disposent d'aucune filière de recyclage en Europe : les airbags, certains verres, des plastiques composites. Elles sont aujourd'hui traitées par enfouissement ou incinération. Le Prix Third Line fait entrer le design dans cet espace, en s'appuyant sur un réseau d'experts du réemploi et de partenaires locaux.

INTENTIONS ET OBJECTIFS

Le Prix Third Line crée un écosystème d'expérimentation et de recherche à partir d'un cas industriel concret : des matières prélevées lors du démontage de véhicules hors d'usage, sans filière de recyclage en France ni en Europe. Il met en rencontre la réalité industrielle et les pratiques de la création contemporaine.

Quatre objectifs guident cette première édition :

1. Répondre aux enjeux industriels et philanthropiques du Groupe GPA, en renforçant sa démarche de valorisation culturelle et environnementale dans ses territoires d'implantation (Drôme, Oise, Maine-et-Loire).

2. Soutenir la nouvelle génération d'artistes et de designers engagée dans l'éco-conception, à travers un cas d'étude industriel concret et l'accompagnement d'experts du réemploi et de partenaires locaux.

3. Produire un premier « Proof of Concept » démontrant la faisabilité d'un modèle de revalorisation de matières comme point de départ d'une nouvelle chaîne de valeur.

4. Constituer une collection de design circulaire et promouvoir son rayonnement national et international auprès d'institutions artistiques établies.

EDITION 01 : L'AIRBAG

La première édition du Prix Third Line met à l'honneur l'airbag fabriqué à partir de nylon tissé en polyamide ou polyester. Le projet doit être conçu à partir du textile d'airbags.

Ce qui est mis à disposition

- Des airbags non déclenchés issus des véhicules hors d'usage traités par le Groupe GPA : textiles neufs, sans lavage préalable nécessaire.
- Le textile des airbags est composé de polyamide (6.6) ou de polyester de type PET, enduits ou non de silicone ou de néoprène.
- Ce volume d'airbags est composé d'airbags de volant, sphériques, et d'airbags latéraux qui se déploient en larges bâches.
- Seul le tissu est mis à disposition, sans le bloc déclencheur.

Propriétés techniques

- Très haute résistance mécanique (traction, déchirure)
- Excellente stabilité thermique
- Souplesse et légèreté
- Tissage technique dense, d'aspect mat ou légèrement satiné
- Pour certains airbags, une enduction de silicone ou de néoprène qui apporte rigidité, étanchéité et mémoire de forme partielle

Toutes les spécifications et les caractéristiques du matériau sont détaillées dans la fiche technique jointe au dossier.

Volume disponible

Un volume de 100 000 airbags minimum peut être mis à disposition des créateurs.

Matières externes

Des matières solides peuvent être intégrées comme éléments structurants du projet (métal, bois, verre), en proportion limitée par rapport à la quantité totale de matières. Elles devront provenir de filières de réemploi. Le Groupe GPA fournira au besoin du verre automobile et des matières métalliques et ferreuses issues du démontage de véhicules, et mettra en relation le·la lauréat·e avec les partenaires locaux pour les autres matières.

Où se procurer la matière

Des points de collecte sont prévus à Paris, Marseille et Bruxelles. En dehors de ces villes, il est possible de demander un échantillon d'airbag. Les candidats présélectionnés entre la 1ère et la 2ème délibération reçoivent automatiquement un ou plusieurs échantillons pour éprouver la matière et affiner leur dossier.

CHAMPS D'APPLICATION ENVISAGÉS

Luminaires, assises et mobiliers, dispositifs spatiaux (séparateurs d'espaces, panneaux acoustiques ou thermiques), éléments scénographiques intérieurs ou extérieurs. Cette liste n'est pas exhaustive.

CALENDRIER

Les candidatures sont ouvertes du 12 novembre 2026 au 31 janvier 2027, et le projet lauréat doit être réalisé en décembre 2027.

12 novembre 2026	Ouverture de l'appel à candidatures
31 janvier 2027	Clôture de l'appel à candidatures
Février 2027	**Phase 1 :** présélection de 30 dossiers avec les salariés du Groupe GPA
Mars 2027	**Phase 2 :** 1ère délibération du jury, 3 finalistes retenu·es
Mars à avril 2027	**Phase 3 :** les 3 finalistes disposent d'un mois pour compléter leur dossier, puis délibération finale du jury
Début mai 2027	Annonce du lauréat
Juin 2027	Événement de remise du Prix
Septembre à décembre 2027	Résidence de recherche et de production, en plusieurs sessions échelonnées selon le calendrier du lauréat

QUI PEUT CANDIDATER

Le Prix est ouvert à toute personne d'au moins 18 ans, sans limite d'âge supérieure.

- Designers indépendants ou en studio, seuls ou en binôme, sans spécialisation requise
- Artistes et créateurs textiles ayant une appétence pour la conception utilitaire
- Architectes d'intérieur
- Étudiants en dernière année d'étude, sur le point d'être diplômés

Des binômes peuvent se former pour remettre une candidature commune ; par exemple un artiste ou artisan textile avec un designer industriel. Dans le cas où un binôme serait retenu, la dotation est la même que pour un designer indépendant.

Prérequis de langue : maîtrise du français nécessaire pour échanger avec les partenaires locaux durant la résidence de production.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier se compose de quatre éléments, à déposer avant le 31 janvier 2027.

1. Un CV détaillé.
2. Un portfolio actualisé (PDF ou site web)
3. Un moodboard avec des références artistiques ou de conception.
4. Une intention de projet (5 pages maximum), en français. Elle décrit le concept et la démarche, les techniques, les matières utilisées, et les partenaires sollicités (industriels, éducatifs, artistiques) ainsi que leur rôle dans le projet.

LE PROCESSUS DE SÉLECTION

Le processus de sélection s'organise en trois phases.

Phase 1 – Présélection par les collaborateurs de l'entreprise (février 2027)

Sous l'encadrement du coordinateur du Prix, les collaborateurs du Groupe GPA présélectionnent 30 dossiers sur la base des éléments fournis dans le dossier de candidature.

Phase 2 – Première délibération du jury (mars 2027)

Les 30 dossiers sont remis aux membres du jury. À l'issue de cette 1ère délibération, 3 dossiers sont retenus.

Phase 3 – Sélection du candidat lauréat (avril 2027)

Les 3 finalistes retenu·es seront invité·es à présenter une approche détaillée et affinée de leur intention de projet. Ils auront un mois pour fournir les éléments suivants complémentaires :

- un moodboard et un cahier des charges (s'ils n'ont pas été fournis initialement)
- des croquis ou des dessins préparatoires (3D ou papier)
- un budget prévisionnel
- des images de l'objet ou des échantillons de matières (un prototype partiel ou non fonctionnel est accepté).

Un ou plusieurs rendus 3D sont les bienvenus. Pour faciliter cette phase, des airbags sont envoyés à chaque finaliste, en quantité suffisante pour étoffer le projet et confronter leur recherche à la matière.

Un échange en visioconférence ou en présentiel permettra aux finalistes de se présenter et d'expliquer leur démarche au jury.

INDEMNITÉS FINANCIÈRES

Chaque finaliste reçoit une indemnité de 300€ (HT) pour le travail de candidature et de recherche. L'indemnité du finaliste est déduite de la dotation finale.

CRITÈTES DE SÉLECTION

Le jury portera une attention particulière sur les critères suivants :

- Innovation créative
- Dimension poussée de la recherche et potentiel de développement
- Faisabilité technique et adéquation du projet avec les intentions du Prix
- Intérêt porté à la collaboration et à une démarche d'éco-conception

Les propositions doivent démontrer un équilibre entre qualités esthétiques, faisabilité technique, démarche durable et innovation créative.
Il est possible de produire un objet unique démontrant une recherche appuyée sur la matière et son détournement (ennoblissement textile), autant qu'il est possible d'investiguer des voies de revalorisation et de transformation de la matière permettant d'utiliser un grand volume d'airbags.
Nous porterons une attention particulière à la recherche, l'innovation créative, et les axes de collaborations avec d'autres acteurs du territoire que peut impliquer le projet.

LE JURY

Le jury est au cœur du Prix. Il réunit des experts du réemploi et de la création artistique, qui accompagneront le.la finaliste dans la structuration de ses propositions.

Selon ses possibilités, ils pourront être amenés à intégrer le projet finaliste dans des réseaux de production et de diffusion.

Evelyne BARBEROT	Présidente du Fonds de dotation « Léone & Edward Renaud – Pour des territoires vivants »
Anaïs CARION	Directrice du MAD Brussels
Romain COLIN	Fondateur et directeur artistique du média Fubiz
Paul EMILIEU	Fondateur de l'agence d'architecture d'intérieur Emilieu studio
Marc JOLIVET	Directeur R&D et Valorisation du Groupe GPA
Olivier OKSMAN	Designer et Directeur du studio Walter & Moretti
Johan RENAUD	Président – Directeur Général du Groupe GPA
Cendrine de SUSBIELLE	Directrice des Manufactures de création d'art textile, Manufactures nationales – Mobilier national

LA RÉSIDENCE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Le Prix Third Line propose une résidence de recherche et de création au sein du siège social du Groupe GPA dans la Drôme (France). Cette résidence se déroule entre septembre et décembre 2027, lors de plusieurs sessions d'immersion échelonnées. Le projet doit être réalisé en décembre 2027.

Le Groupe GPA accompagne la réalisation du projet, et un coordinateur encadre la résidence. Les collaborateurs de l'entreprise participent à la réflexion et à la conception du projet, pour leur expertise de la matière, des outils et des dispositifs techniques de l'usine.

La résidence engage avant tout un cadre collaboratif destinée aux créateurs, artistes et designers qui souhaitent développer un projet de recherche et d'éco-conception avec des experts du réemploi et un écosystème d'artisans locaux.

Elle encourage également vers une démarche de transmission : des moments ponctuels permettent aux salariés de suivre l'évolution du projet, et le lauréat co-anime au moins un atelier avec les collaborateurs de l'entreprise pour explorer collectivement la matière.

DOTATION ET PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

- La dotation du Prix est de 10 000 € (HT), et elle couvre partiellement la première phase de tests et de recherche sur la matière.
- Prise en charge des frais de production du projet (plafond fixe).
- Prise en charge des frais de déplacements et du logement du·de la lauréat·e lors des sessions de travail
- Le Groupe GPA fournit la matière (airbags issus du démontage de véhicules)
- Le Groupe GPA met à disposition les ressources humaines et techniques nécessaires à la réalisation du projet

CE QUE LE PRIX OFFRE

- Une dotation de 10 000 €
- Une résidence de recherche et de création dans l'entreprise (Drôme, France), en sessions de travail échelonnées sur plusieurs semaines à partir de septembre 2027.
- Un accompagnement artistique et technique, et la coordination du projet par un·e professionnel·le de l'art.
- La sélection du projet par un jury de professionnel·les de la création et des experts du réemploi.
- Une mise en relation avec d'autres partenaires artistiques, industriels et éducatifs de la région.
- Une exposition du projet dans un format itinérant au sein de plusieurs espaces de diffusion.
- Une communication régulière sur la résidence de production et un soutien à la diffusion du projet.
- Un accompagnement presse avec deux agences de presse (presse généraliste et presse spécialisée art & design).

DROITS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le prototype réalisé appartient à l'entreprise, qui l'intègre à sa collection de design circulaire.

- Le lauréat conserve l'usage des droits sur sa pièce.
- Le lauréat perçoit des droits de production si l'objet est fabriqué par une autre entité, la production étant choisie et gérée par le créateur.
- Le lauréat perçoit des redevances si l'objet ou le projet fait l'objet d'une production commerciale.
- Un contrat encadre la commercialisation du projet le cas échéant

En vous inscrivant, vous autorisez l'équipe du Prix Third Line à utiliser gracieusement les photographies déposées avec votre candidature dans le cadre de la communication du Prix, et sous réserve des mentions de l'auteur et du crédit photo.

INFORMATIONS PRATIQUES

Siège social de l'entreprise

Groupe GPA
Route Nationale 7 (RN7), Quartier La Lauze, 26250 Livron-sur-Drôme

Contact
contact@thirdline-design.com

Suivre le Prix

@thirdline.award_gpa
thirdline-design.com

DONNÉES PERSONNELLES ET REGLEMENT

L'envoi d'une candidature vaut acceptation du présent règlement. Le traitement des données personnelles des candidats est décrit dans la section « Protection des données personnelles» ci-dessous.

ORGANISATEUR

Le Prix Third Line est organisé par Groupe GPA, SAS, n° RCS: 379 227 416, dont le siège social est situé Route Nationale 7, Quartier La Lauze, 26250 Livron-sur-Drôme, et avec son Fonds de dotation Léone & Edward Renaud – Pour des territoires vivants.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les salariés du Groupe GPA, les membres du jury et leurs proches ne peuvent pas candidater. Chaque candidat ne peut déposer qu'une seule candidature, seul ou au sein d'un binôme. Les candidatures se déposent via le formulaire en ligne: https://www.groupe-gpa.fr/candidature-prix-third-line/, au plus tard le 31 janvier 2027 à 18h00 (heure de Paris). Tout dossier incomplet ou reçu après cette date ne sera pas examiné.

ORIGINALITÉ DES PROJETS

Le candidat garantit que son projet est original et ne porte pas atteinte aux droits de tiers.

Les projets non retenus restent la propriété de leurs auteurs, et l'organisateur s'engage à ne pas les utiliser.

DÉCISIONS DU JURY

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Le jury peut décider de ne pas attribuer le Prix si les projets présentés ne répondent pas aux attentes de l'appel à candidatures.

VERSEMENT DE LA DOTATION ET ENGAGEMENTS DU/DE LA LAURÉAT(E)

La dotation et les indemnités sont versées sur facture. Le/la lauréat(e) et les finalistes doivent donc disposer d'un statut leur permettant de facturer [statut d'artiste-auteur, micro-entreprise...]. La dotation de 10 000 € est versée en trois tranches : la première à la signature du contrat et au début de la première session de résidence, la deuxième en cours de résidence, la troisième à la remise du prototype réalisé. Pour un binôme, elle est versée au représentant du binôme.

Le/la lauréat(e) s'engage à participer aux sessions de résidence, à réaliser le projet d'ici décembre 2027, à co-animer au moins un atelier avec les collaborateurs du Groupe GPA et à participer à la communication du Prix. En cas de renonciation en cours de résidence, ou de manquement grave à ses engagements, le Groupe GPA peut mettre fin à la résidence et cesser les versements restants. Le/la lauréat(e) rembourse alors les sommes perçues qui ne correspondent pas à un travail ou à des dépenses justifiés.

ASSURANCE ET SÉCURITÉ

Pendant la résidence, le lauréat respecte les règles de sécurité du site industriel et doit être couvert(e) par une assurance responsabilité civile personnelle ou professionnelle.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le prototype réalisé pendant la résidence appartient au Groupe GPA.

Les droits d'auteur sur le projet restent la propriété du/de la lauréat(e) Les conditions d'exploitation (droits cédés, durée, territoire, rémunération) feront l'objet d'un contrat écrit signé entre le/la lauréat(e) et le Groupe GPA.

Les photographies déposées avec les candidatures peuvent être utilisées gracieusement dans la communication du Prix (site internet, réseaux sociaux, presse, expositions), pendant 20 ans, avec mention de l'auteur et du crédit photo.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT

L'organisateur se réserve le droit de modifier le calendrier, de prolonger ou d'annuler le Prix en cas de force majeure ou si le nombre de candidatures est insuffisant. Les candidats en seront informés.

DROIT APPLICABLE

Le présent règlement est soumis au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux de Valence.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En candidatant au Prix Third Line, vous confiez des données personnelles à l'organisation du Prix, qui les traite uniquement pour sélectionner les candidatures, organiser la résidence et faire connaître le Prix, dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Responsable du traitement

Groupe GPA, SAS, Route Nationale 7, Quartier La Lauze, 26250 Livron-sur-Drôme. Le cas échéant : délégué à la protection des données joignable à celia.pasquinelli@groupe-gpa.fr.

Pourquoi vos données sont traitées

Étude des candidatures, sélection, versement des indemnités et de la dotation, organisation de la résidence : exécution du présent règlement.

Communication autour du Prix (noms, photos et projets des finalistes et du·de la lauréat·e) : votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment.

Qui accède à vos données

- L'équipe du Prix, dont le coordinateur
- Les salariés du Groupe GPA qui participent à la présélection (phase 1), pour les seuls éléments du dossier de candidature
- Les membres du jury

Les candidatures sont confidentielles, et toutes les personnes qui y accèdent sont tenues à la confidentialité.

Combien de temps vos données sont conservées

Les dossiers des candidats non retenus sont supprimés 2 ans après l'annonce du lauréat. Les données des finalistes et du/de la lauréat(e) sont conservées 20 ans pour le suivi du projet et l'histoire du Prix.

Données de tiers

Si votre dossier contient des données ou des images d'autres personnes (collaborateurs, partenaires, personnes photographiées), vous garantissez les avoir informées et avoir obtenu leur accord. Chaque membre d'un binôme ou d'un collectif est informé de la présente section par le représentant qui dépose le dossier.

Vos droits

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données, ainsi que du droit de retirer votre consentement à tout moment, sans remettre en cause les traitements déjà réalisés. Pour les exercer, écrivez à contact@thirdline-design.com. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).



airbag déclenché – site de GPA (Livron-sur-Drôme)

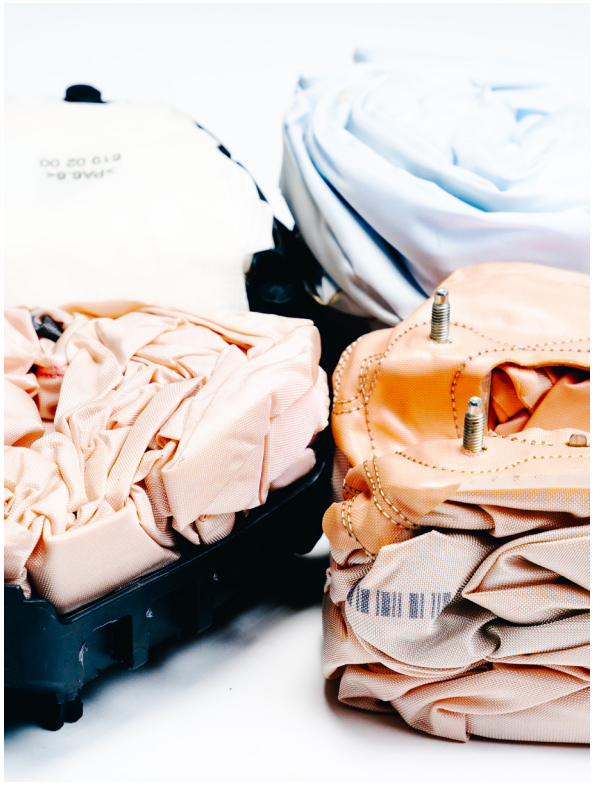

détail d'airbags non déclenchés capturé lors du démontage et réemploi de pièces automobiles



airbags en polyamide issus du site de GPA (Livron-sur-Drôme)

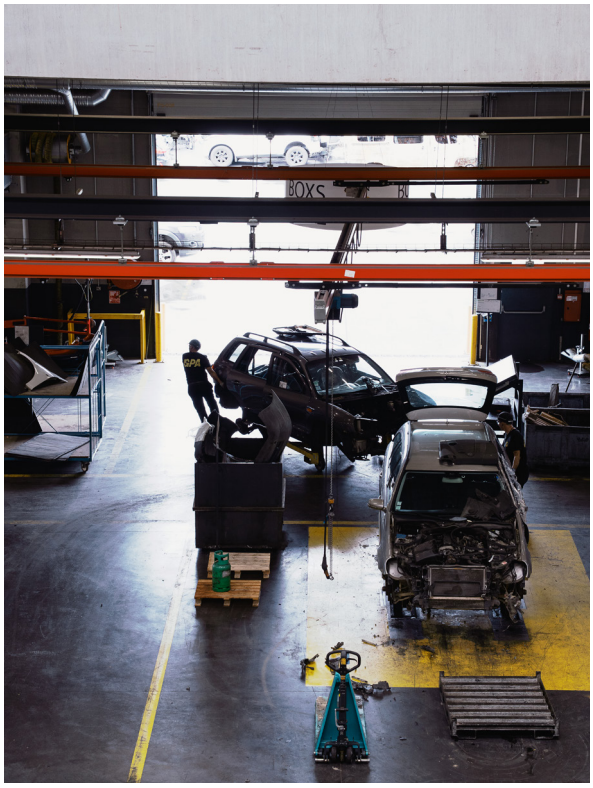

vue de l'usine – GPA 26 (Livron-sur-Drôme)

Images : Quentin TOURBEZ - NARRATIVES.SYSTEMS
pour GPA, 2026



Quentin TOURBEZ – NARRATIVES.SYSTEMS pour GPA, 2026.



Quentin TOURBEZ – NARRATIVES.SYSTEMS pour GPA, 2026.

SUIVRE LE PRIX
@thirdline.award_gpa
thirdline-design.com